Sécurité et qualité dans l'utilisation de l'électricité

Compte Rendu de la Réunion du Comité SEQUELEC Côtes d´Armor

ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE • FFIE • SERCE • FEDELEC • UNA3E-CAPEB • FNCCR • CONSUEL

Organisme Professionnel	Représentants	
CAPEB	Fraid MESSAÏ	
CONSUEL	Christophe BUREL	
ERDF - UCF	Bruno LORAND	
ERDF – URE	Philippe PERON	
SERCE		
FNCCR		
FFIE	Ludovic LORRE	
FFB	Benoit LE MEE	

Les thèmes abordés sont les suivants:

Nouvelle C14-100 et C14-600

Le raccordement Petits Producteurs

Les évolutions réglementaires du Consuel

P.A.C : ***Présentation de la procédure de maîtrise des demandes de passage en monophasé pour la pose de P.A.C sur la Bretagne***

Nouvelles modalités de facturation des Brt

FFIE • SERCE • FEDELEC • UNA3E-CAPEB • FNCCR • CONSUEL

ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRISBUTION FRANCE •

Sujets	Informations avancement travaux	Intervenants
Nouvelle C14-100 et C14-600	❒ *Rappel des principales modifications de la C14-100. S´applique pour la construction neuve ou la rénovation totale des immeubles au niveau de la structure (En attente de la date de mise en application)* ❒ *Nouvelle norme C14-600: S´applique pour la construction des colonnes montantes dans le cadre de la rénovation des bâtiments existants (Structure de l´immeuble maintenue). (En attente de la date de mise en application)* Evolution C14100 et parution C14600.pdf	**B LORAND**
Arrêté LENOIR barème V2	*Présentation de l´arrêté LENOIR barème V2* Arrêté lenoir barème V2.ppt	

Le raccordement Petits Producteurs	❒ ***Mise en place d´une nouvelle organisation*** *à ERDF pour faire face à l´augmentation des demandes. C´est désormais l´Agence Raccordement Electricité de BREST qui reprend le traitement des demandes de raccordements des petits producteurs à la place de Laval.* 100507 présentation a DT BZH des PP BZH. ❒ ***Simplification des démarches*** *: Des évolutions sont intervenues récemment afin de simplifier les démarches administratives. ERDF a élaboré un document présentant les démarches à accomplir pour le raccordement des installations de production :* Raccordement photovoltaique - Mod ❒ ***Présentation du portail internet*** *Depuis le 7 avril dernier décembre, ERDF a ouvert un portail internet permettant aux clients et aux professionnels installateurs de transmettre leurs demandes de raccordement* *L´adresse du site:* ***http://www.erdfdistribution.fr*** Demandes de Racc en ligne 2010.pdf Présentation portail raccordement produc	***B LORAND***

Les évolutions réglementaires du Consuel	*❒ Le décret modifiant la règlementation du Consuel n´est toujours pas signé, Mr BUREL présente le site Consuel ainsi que l´attestation de conformité « production d´énergie renouvelable » tel qu´il est actuellement proposé :* SEQUELEC Consuel PDL janvier 2010.pdf Désormais, la remise d'une **attestation de conformité** est **obligatoire lors du raccordement au réseau public d'électricité** dans les 3 cas suivants **:** • pour toute nouvelle installation à caractère définitif **raccordée au réseau public d'électricité** sans qu'elle soit nécessairement rattachée à une construction nouvelle ; cela concerne donc les coffrets de marché, les candélabres, mobilier urbain, radars, phares et balises, ... raccordés au réseau public de distribution ; • après une demande de mise hors tension, **par le client**, pour toute entière rénovation d'une installation intérieure alimentée sous une tension inférieure à 63 kV ; • pour toute installation de **production d'électricité de puissance inférieure à 250 kVa** et "nécessitant une modification de l'installation intérieure d'électricité". Ainsi des installations de production par énergie photovoltaïque ou éolienne sont, par exemple, concernées. Le texte complet de ce décret est disponible à l'adresse : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022006881 Une Note Technique sera publiée dans le prochain FFIE Actualité.	***Christophe BUREL***

Sujets	Informations avancement travaux	Intervenants
P.A.C	***Maîtrise des demandes de passage en monophasé pour la pose de PAC sur la Bretagne*** Prise en charge demande passage en	***B LORAND***
Nouvelles modalités de facturation des Brt	ERDF fait évoluer le barème relatif aux branchements. Le nouveau barème (version 2), dont le projet a été approuvé en début d'année par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), entre en application le **7 avril 2010**. Sa prochaine révision devrait intervenir en janvier 2011. Une autre conséquence indirecte de l'évolution de l'arrêté est la **disparition de la puissance de raccordement de 18 kVA en monophasé** dans le neuf.	

Prochaines réunions	*Prochaines réunions* ***Le comité prévoit de se réunir 2 autres fois en 2010 :***	*Tous*